



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques

Section du Calvados

COMMUNIQUE FO-DGFIP 14

CT "emplois" du 12 janvier 2012

Aujourd'hui les organisations syndicales du Calvados étaient convoquées pour la seconde fois après le boycott général du 6 janvier.

La politique de la chaise vide n'est pas dans les habitudes de FORCE OUVRIERE. Cependant, la situation n'est plus tenable. L'absence de vote de l'administration depuis la mise en place des nouvelles règles de fonctionnement des CT fait reposer la responsabilité des décisions sur la seule tête des syndicats. Dans ce contexte, notre absence légitime renvoie cette responsabilité de la répartition des suppressions d'emplois sur la direction.

L'arbitraire qui prévalait en filière fiscale est malheureusement repris pour les deux filières. Le semblant d'objectivité qui existait avec l'ORE (outil de répartition des emplois) disparaît totalement. Les nouveaux outils dont use l'administration ne sont que prétextes pour supprimer de manière dogmatique les emplois, pour casser le service public.

Aujourd'hui encore, les représentants **FO-DGFIP**, refusent de siéger. Pour eux, "**Ça suffit !!!**"

Comme déjà indiqué dans notre précédente déclaration le 6 janvier 2012, les agents souffrent, partout, à tous les niveaux de la hiérarchie. Le mal est connu, reconnu et pourtant, la casse continue avec un cynisme affiché. Au plus haut de l'Etat, on vante les mérites des fonctionnaires et insidieusement on assiste à la poursuite de la politique aveugle de suppressions des emplois, politique qui à la DGFIP accélère la dégradation du service public fiscal et financier tout autant que les conditions de travail des personnels.

Quel que soit son nom de baptême, la mise en place du **TAGERFIP**, **T**Ableau de **G**estion des **E**mplois de **R**éférence des **F**inances **P**ubliques, comme ses prédécesseurs, ne dissimule pas sa raison d'être : dégager de prétendus gains de productivité pour répartir le solde des suppressions, Pour atteindre cependant l'objectif fixé par le PLF 2012 (projet de loi de finances) en matière de suppression d'emplois, les directions départementales sont soumises à une contribution proportionnelle non comprises dans des gains de productivité qui servent ici de prétextes.

Les services ne peuvent plus continuer à fonctionner ainsi et les agents ne peuvent plus assurer leurs missions dans des conditions satisfaisantes. Tous les voyants sont au rouges et depuis trop longtemps !!!

La direction a communiqué sur les répartitions d'emplois

Les représentants FO-DGFIP vous présentent leur lecture de ces suppressions d'emplois!

Une importance nouvelle est donnée à l'**Audit**. Désormais, ses effectifs sont comptabilisés à part de la direction. Les représentants **FO-DGFIP** voient dans cette présentation un renforcement du contrôle sur le travail des agents, d'autant plus difficile à admettre quand les services peinent à accomplir leurs missions avec des objectifs de plus en plus contraignants (référentiel Marianne). C'est une pression supplémentaire difficilement acceptable.

L'**EMR** (équipe mobile de renfort) perd 5 emplois. Pourtant, les postes et services en gestion publique sont fortement attachés à ce dispositif qui permettait de compenser partiellement le manque d'effectifs et l'absentéisme. Les représentants **FO-DGFIP** voient dans ces suppressions la volonté manifeste de la direction de reprendre la main sur cette EMR et de la fragiliser. A défaut de combler les vacances à l'EMR, on supprime les emplois.

Au moment où les pressions sur les agents augmentent avec leur cortège de souffrances morales et de recrudescence d'arrêts maladie, est-ce bien judicieux de supprimer ces emplois ?

La répartition des suppressions déstabilise encore un peu plus les petits postes et plus généralement toutes les petites unités dans les deux filières - exemple des pôles fiscalité immobilière. La suppression des décimales en filière gestion publique pour la situation nette des effectifs accentue cette déstabilisation - exemple des Centres des Finances Publiques de Bretteville sur Laize, Mézidon ou Saint-Pierre sur Dives. Mécaniquement, ces suppressions vont interdire aux petites structures le recours aux renforts.

Quel avenir pour les petites unités? Quel nouveau recul du service rendu au public !

Suppressions liées aux télé procédures. Les gains en emplois, **4 postes**, "permis" par la télédéclaration IR ne tiennent pas compte du travail mené en amont et en aval :

- renseignements téléphoniques lors de la campagne de dépôt des déclarations,
- exploitation des listes des télédéclarants,
- mise à jour TH et contentieux, etc...

Plus les services font la promotion de la télédéclaration, plus ils sont sanctionnés en terme d'emplois.

Où se situe l'économie de travail estimée par l'administration à 6 minutes par télédéclarant ?

La dématérialisation des paiements dans le secteur public local se traduit par la suppression de **2 emplois**. Les représentants **FO-DGFIP** déplorent que les gains prétendus ne soient pas mis en perspective avec la charge générée par le traitement des anomalies. La réduction du nombre d'interlocuteurs directs entraîne inévitablement des erreurs des redevables, qu'il faut bien traiter et rectifier.

Régularisations des transferts d'emplois

A quel tour de passe-passe la direction se livre t-elle? 4 suppressions de postes dans 3 SIP et une trésorerie liés au transfert du recouvrement de la CET (Contribution Economique Territoriale) de la filière gestion publique vers la filière fiscale (selon quels critères objectifs), et parallèlement, transfert de 5 emplois domaniaux de la filière fiscale à la filière gestion publique. Dans ce cas, où sont les transferts de la filière fiscale à la filière gestion publique concernant le recouvrement de l'ISF?

Comment brouiller un peu plus les repères?

Enfin, comment comprendre les suppressions de postes dans les SIE et CDIF? Les représentants **FO-DGFIP** pointent bien là les limites de l'exercice ! Des limites admises implicitement par l'administration qui ne cherche plus à justifier les suppressions d'emplois si ce n'est par une **"situation favorable ou relativement favorable"**.

Les représentants **FO-DGFIP** exigent l'arrêt des suppressions d'emplois, 2441 en 2012, 24 pour le Calvados, et la mise en place d'un réel recensement des tâches pour tous les services de la DGFIP.

Pour FO-DGFIP14, "TAGERFIP" n'est rien d'autre que "TASERFIP": **Tableau d'Aide à la Suppression des Emplois Référencés aux Finances Publiques**



**REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE – PREMIERE ORGANISATION SYNDICALE
A LA DRFIP DU CALVADOS**

Ci-dessous les tableaux fournis par la direction.

Filière Fiscale

Services FF	Suppressions d'emplois					Requalifications					Redéploiement locaux	Situation nette				
	A+	A	B	C	AST	A+	A	B	C	AST	A	A+	A	B	C	TOTAL
Services de direction								1	-1					1	-1	0
SIP CAEN OUEST				-1											-1	-1
SIP CAEN NORD				-2											-2	-2
SIP CAEN EST				-1											-1	-1
FIE CAEN											-1		-1			-1
Services communs Caen-Déclivrande				-1											-1	-1
SIP LISIEUX				-1											-1	-1
FI LISIEUX				-1											-1	-1
SIP TROUVILLE				-1											-1	-1
FI TROUVILLE			-1											-1		-1
SIP BAYEUX				-1											-1	-1
SIE CAEN NORD				-1		1		1	-1			1		1	-2	0
SIE CAEN OUEST								1	-2					1	-2	-1
SIE BAYEUX								1						1		1
SIP SIE PONT L EVEQUE							1					1			0	1
SIP SIE VIRE				-1											-1	-1
CH VIRE								1	-1					1	-1	0
CDIF CAEN								1	-1					1	-1	0
CDIF PONT L EVEQUE								-1						-1		-1
CH CAEN 1								1	-1					1	-1	0
ICE CAEN								-1			1		1	-1		0
ICE BAYEUX											-1		-1			-1
BDFI											1		1			1
TOTAL	0	0	-1	-11	0	1	1	5	-7	0	0	1	1	4	-18	-12

Filière Gestion Publique

Services FGP	Suppressions d'emplois					Requalifications					Redéploiements locaux	Situation nette					
	A+	A	B	C	AST	A+	A	B	C	AST	A	A+	A	B	C	AST	TOTAL
Direction				-1	-2			1	-3		-3	0	-3	1	-4	-2	-8
Audit											3	0	3	0	0	0	3
Equipe de renfort				-5				1	-1			0	0	1	-6	0	-5
TP CHU						1		1	-1			1	0	1	-1	0	1
TP CAEN BANLIEUE OUEST							1					0	1	0	0	0	1
TP HEROUVILLE				-1								0	0	0	-1	0	-1
TP CAEN MUNICIPALE				-1								0	0	0	-1	0	-1
TP BAYEUX				-1								0	0	0	-1	0	-1
PAIRIE DEPARTEMENTALE				-1								0	0	0	-1	0	-1
TP FALAISE								1	-1			0	0	1	-1	0	0
TOTAL	0	0	0	-10	-2	1	1	4	-6	0	0	1	1	4	-16	-2	-12

**REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE – PREMIERE ORGANISATION SYNDICALE
A LA DRFiP DU CALVADOS**